# PORT-BLANC ET BUGUÉLÈS

# PRÉSERVER LE TRAIT DE CÔTE : UN ENJEU VITAL POUR LE TERRITOIRE

Par la Société des Amis du Trait de Côte de Port-Blanc et Buguélès (SATCPBB)

**Contact : satcpbb@gmail.com**

# PRÉSENTATION

Le littoral de Port-Blanc et de Buguélès constitue un patrimoine naturel, paysager et humain exceptionnel. Il joue un rôle essentiel de protection piétonnière et de promenade, et participe directement à l'attractivité touristique de la commune.
Depuis plusieurs années, des signes de fragilisation du trait de côte apparaissent. Cavités, affouillements, fissures, ravinement des talus et dégradation des ouvrages existants témoignent d'un processus d'érosion en cours, qui pourrait compromettre l'attractivité du littoral de Penvénan.

Face à ces constats, la Société des Amis du Trait de Côte de Port-Blanc et Buguélès a souhaité rassembler, documenter et porter à la connaissance des décideurs publics les enjeux liés à la préservation du littoral, dans une démarche constructive et tournée vers l'intérêt général.

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Société des amis du trait de côte de Port-Blanc et Buguélès est une association de la loi de 1901 créée le 8 décembre 2025. L'association a pour but la défense d'un trait de côte dont la beauté exceptionnelle est reconnue par le classement du site en application du décret du 2 décembre 2016. Ainsi s'explique l'attrait touristique de la commune de Penvénan dont l'avenir économique dépend de plus en plus des entreprises artisanales, commerciales et libérales liées au tourisme.

**Le trait de côte actuel ne résulte pas de la seule action de la nature. Il résulte aussi des ouvrages créés et entretenus par les personnes publiques et privées, parfois depuis plusieurs siècles, pour parer aux risques de l'érosion marine et pluviale**.

D'après le le Service Hydrographique et Océanographique de la Marine (SHOM) le niveau de la mer s'élève lentement, d'environ 1,58 mm par an à Brest sur la période 1890-2021.

En prolongeant cette tendance, l'élévation du niveau de la mer au cours des dix prochaines années, période d'application du PLUiH de Lannion Trégor Communauté en cours de finalisation, s'élèvera d'environ 1,58cm dans dix ans. Cette augmentation est minime. Elle ne remet pas en cause l'efficacité des ouvrages existants qui conservent tout leur intérêt.

Force est de constater que l'entretien de plusieurs de ces ouvrages laisse parfois à désirer, au risque d'accroître le coût de la réparation des ouvrages existants et celui des nouveaux ouvrages dont la construction s'avèrerait nécessaire dans les limites du raisonnable, sans compter le coût du déplacement des équipements publics laissés sans protection.

La dégradation du trait de côte qui résulterait d'une politique de laisser faire la mer risque de porter une atteinte grave à l'économie du territoire de la commune de Penvénan et aux finances de la collectivité publique.

L'ASSOCIATION SOUHAITE TRAVAILLER EN PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES COMPÉTENTES POUR CONTRIBUER À LA SURVEILLANCE DES OUVRAGES EXISTANTS, À L'IDENTIFICATION DES NOUVEAUX OUVRAGES ÉVENTUELLEMENT NÉCESSAIRES DANS LES LIMITES DU RAISONNABLE, AINSI QU'À LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR L'ÉVOLUTION DU NIVEAU DE LA MER ET LES TECHNIQUES D'OUVRAGES À LA MER.

La SATCPBB est une association déclarée.
Journal officiel de la République française, Associations et fondations d'entreprise, 16 décembre 2025.

# OBJET DE L'ASSOCIATION

**Article 2 des statuts.**

L'association a pour but, seule ou en association avec d'autres organismes:
1° la défense du trait de côte des hameaux du Port-Blanc et Buguélès sur la commune de Penvénan 22710, notamment des sites remarquables classés, inscrits ou protégés de ce trait de côte, îles et marais inclus;
2° la défense du tracé actuel du GR34 sur la commune de Penvénan.
3° la défense des zones de protection des monuments historiques et du bâti remarquable proche du trait de côte, îles et marais inclus ;
4° la défense de la biodiversité et de la salubrité du trait de côte, îles, marais et estran inclus, notamment pour les sites Natura 2000.

**L'association agit dans un esprit constructif, fondé sur les connaissances scientifiques, l'expérience du terrain et le respect du patrimoine naturel et paysager.**

# LE TRAIT DE CÔTE : UN PATRIMOINE CONTINU D'EST EN OUEST

Le trait de côte de Penvénan forme un ensemble continu, soumis à diverses dynamiques naturelles et à différentes fragilités. Sa protection doit être pensée secteur par secteur.

## Les digues

La digue routière a besoin d'entretien.

L'enrochement de soutènement du chemin des douaniers à hauteur de Crec'h Avel

le mur de l'Atlantique va finir par tomber à la mer si la mer continue à creuser sous ses fondations.

## Front de mer Buguélès

## Mur de pierres sèches non entretenu à Buguélès

# EXEMPLE D'ÉROSION PLUVIALE, BAIE DE PELLINEC

Conséquences d'une pluie moyenne en bas de l'impasse Diskenn An Aod

Exemple d'ouvrage sur le talus de soutènement pour lutter contre l'érosion pluviale

# LE CHEMIN DES DOUANIERS (GR34) : UN ENJEU DE SÉCURITÉ ET D'ATTRACTIVITÉ

Autrefois peu fréquenté, le chemin des douaniers est devenu une voie de circulation touristique constante qui fragilise le trait de côte par endroit.

Absence de signalisation à l'entrée du chemin côté port

dégradation volontaire du panneau de signalisation côté baie de Pellinec

# OUVRAGES ENTRETENUS, OUVRAGES À SURVEILLER, OUVRAGES À REPRENDRE.

**Entretenus :**
**(Crech'Avel)**

**À surveiller :**
**(Baie de Pellinec)**

**À reprendre :**
**(Près du camping des Dunes)**

# TRAVAILLER ENSEMBLE : ASSOCIATIONS PARTENAIRES

**ASSOCIATION DE DÉFENSE DU MARAIS DU LAUNAY SUR PENVÉNAN ET TRÉVOU-TRÉGUIGNEC**

maraisdulaunay@gmail.com
https://maraisdulaunay.bzh/

**LES COPAINS DU TRIEUX ET DU JAUDY**
http://lescopainsdutrieux.free.fr/contact.php

**DANS LE DIALOGUE AVEC LES INTERLOCUTEURS INSTITUTIONNELS :**

**Mairie de Penvénan**
**Lannion-Trégor Communauté**
**Préfecture des Côtes-d'Armor**